

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉPARTEMENT DE L'YONNE**

**MAIRIE D'AVALLON**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 9 juillet 2020 à 19 H 30**

L'an deux mil vingt, le neuf juillet à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni en la salle du Marché Couvert sous la présidence de Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Jamilah HABSAOUI, Vincent CLÉMENT, Léa COIGNOT, Gérard GUYARD, Agnès JOREAU, Alain GUITTET, Aurélie FARCY, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Sandrine CHAUVEAU, Nicolas COCHFERT, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Bernard DESCHAMPS, Sophie MANIGAULT-TERRE, Tony CHEVAUX, Nathalie ROMANOWSKI, Nicole JEDYNSKI, Éric JODELET, Françoise LAURENT, Alain COMMARET, Isabelle MARIANI, Christian PERDU, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Myriam GILLET-ACCART, Jérôme HUCHARD, Leyla DERVISCEMALOGLU et Fanny BOUVIER.

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

*Convocation du 3 juillet 2020 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

**1. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, durant la période du 31 janvier au 28 juin 2020, dans le cadre des délégations qui lui avaient été consenties conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT et à la délibération du 28 avril 2014.

**ADMINISTRATION GENERALE**

**2. Délégations d'attributions du conseil municipal au maire**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier au Maire, pour la durée du présent mandat, un certain nombre de délégations d'attributions conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT, et pour lesquelles les limites ou les conditions sont fixées.

**3. Règlement intérieur du conseil municipal – constitution d'un groupe de travail**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place un groupe de travail qui sera chargé d'établir un projet de règlement, lequel sera soumis à l'approbation de l'assemblée lors d'une prochaine séance.

**4. Commissions municipales permanentes : création – composition et désignations**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer cinq commissions municipales permanentes, fixe à huit, outre le Maire, le nombre maximum de conseillers municipaux qui y siégeront et procède à leur désignation.

**5. Commission d'appel d'offres – désignations**

Le conseil municipal procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, qui sera présidée par le Maire ou son représentant nommé G. GUYARD, soit :

Membres titulaires : C. BOERIO, G. DELORME, A. GUITTET, N. JEDYNSKI, J. HUCHARD

Membres suppléants : E. JODELET, J. HABSAOUI, B. DESCHAMPS, A. JOREAU, E. ZEHNDER

**6. Commission d'appel d'offres dite « Commission des achats » - désignations**

Le conseil municipal après avoir mis en place la commission des achats, décide que les membres qui y siégeront soient les mêmes que ceux désignés pour la commission d'appel d'offres.

**7. Commission de délégation de service public : création et désignations**

Le conseil municipal, après avoir mis en place la commission de délégation de service public qui sera présidée par le Maire ou son représentant nommé G. GUYARD, procède à la désignation des membres qui y siégeront :

Membres titulaires : C. BOERIO, G. DELORME, A. GUITTET, N. JEDYNSKI, E. ZEHNDER  
Membres suppléants : E. JODELET, J. HABSAOUI, B. DESCHAMPS, A. JOREAU, J. HUCHARD

#### **8. Commission communale des impôts directs - constitution**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la liste des contribuables présentée en séance, qui sera proposée au Directeur des services fiscaux de l'Yonne.

#### **9. Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées - désignations**

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir pris connaissance des missions et de la composition de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, procède à la désignation des membres qui y siégeront : Isabelle MARIANI, Agnès JOREAU, Sandrine CHAUVEAU, Alain GUITTET, Aurélie FARCY, Gérard GUYARD, Jérôme HUCHARD et Fanny BOUVIER.

#### **10. Commission paritaire des foires et marchés - désignations**

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir pris connaissance des missions et de la composition de la commission paritaire des foires et marchés, procède à la désignation des membres qui y siégeront : Gérard DELORME, Aurélie FARCY, Léa COIGNOT, Alain GUITTET, Gérard GUYARD, Christian PERDU, Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

#### **11. Comité de pilotage étude FISAC - désignations**

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les membres appelés à siéger au sein du comité de pilotage de l'étude FISAC : G. DELORME, A. GUITTET et F. LAURENT.

#### **12. Etablissements publics communaux – désignations**

##### **↳ CAISSE DES ECOLES**

Le conseil municipal procède à l'élection des membres du conseil d'administration de la Caisse des écoles : J. HABSAOUI, I. HOUÉ HUBERDEAU, T. CHEVAUX, V. CLÉMENT et C. PERDU.

##### **↳ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Le conseil municipal après avoir fixé à 16 le nombre d'administrateurs du CCAS, procède à l'élection des conseillers qui siégeront au sein du conseil d'administration du CCAS : Jamilah HABSAOUI, Tony CHEVAUX, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Aurélie FARCY, Isabelle MARIANI, Camille BOERIO, Alain COMMARET et Sonia PATOURET.

#### **13. Syndicats mixtes - désignations**

##### **• S.D.E.Y. (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne)**

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne ses délégués au sein de la Commission Locale de l'Energie de l'Avallonnais : E. JODELET, délégué titulaire, et A. COMMARET, délégué suppléant.

##### **• Parc Naturel Régional du Morvan – Comité syndical**

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne ses délégués au sein du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan : JY CAULLET, délégué titulaire, et L. COIGNOT, déléguée suppléante.

#### **14. Etablissements publics locaux d'enseignement – désignations**

Le conseil municipal procède à la désignation parmi ses membres des représentants appelés à siéger au sein des conseils d'administrations ou organismes de gestion des établissements d'enseignement du premier et du second degré.

##### **Maternelle Jean de la Fontaine et élémentaire Victor Hugo**

Titulaire	Suppléant
Jamilah HABSAOUI	Tony CHEVAUX

##### **Maternelle et élémentaire des Chaumes**

Titulaire	Suppléant
Isabelle HOUÉ HUBERDEAU	Isabelle MARIANI

##### **Maternelle des Jardins et élémentaire des Remparts**

Titulaire	Suppléant
Isabelle HOUE HUBERDEAU	Agnès JOREAU

### Ecole primaire Sainte Chantal

Titulaire	Suppléant
Isabelle HOUÉ HUBERDEAU	Isabelle MARIANI

• **Lycée des Chaumes : 2 titulaires et 2 suppléants**

Titulaires	Suppléants
Tony CHEVAUX	Léa COIGNOT
Isabelle HUBERDEAU	Nicolas COCHEFERT

• **Collège des Chaumes : 1 titulaire et 1 suppléant**

Titulaire	Suppléant
Aurélie FARCY	Alain COMMARET

• **Collège Maurice Clavel : 2 titulaires et 2 suppléants**

Titulaires	Suppléants
Jamilah HABSAOUI	Aurélie FARCY
Vincent CLÉMENT	Léa COIGNOT

### **15. Autres organismes et associations – désignations**

Le conseil municipal procède à la désignation parmi ses membres des représentants appelés à siéger au sein des organismes et associations ci-après :

- **GIP Territoires Numériques BFC** : A. FARCY, titulaire, et G. GUYARD, suppléant
- **Association des communes forestières** : JY CAULLET, titulaire, et L. COIGNOT, suppléante
- **Fédération Française des Stations vertes de vacances et des villages de neige** : G.DELORME
- **Association « La Chambre économique de l’Avalonnais »** : G. DELORME, titulaire, et C. PERDU, suppléant
- **Association « le petit ruisseau »** : I. MARIANI
- **Association « Les Vitrites de l’Avalonnais »** : JY CAULLET (membre de droit) et son représentant : C. PERDU
- **Association « Yonne en Scène »** : A. JOREAU et S. MANIGUAULT TERRE
- **Comité National d’Action Sociale (CNAS)** : J. HABSAOUI, déléguée locale des élus
- **Correspondant Défense** : A. GUITTET

### **FINANCES**

### **16. Compte de gestion 2019 - budget principal et budgets annexes**

Le conseil municipal adopte les comptes de gestion 2019 (budget principal et budgets annexes) établis par le Trésorier, dont les écritures concordent avec celles des comptes administratifs 2019.

**Résultat du vote** : 25 voix « POUR » et 4 abstentions : E. ZEHNDER, M. GILLET-ACCART, J. HUCHARD et L. DERVISCEMALOGLU

### **17. Compte administratif 2019 - budget principal et budgets annexes**

Sous la présidence de Madame HABSAOUI, le conseil municipal adopte les comptes administratifs de l’exercice 2019 des budgets principal et annexes, conformes aux comptes de gestion du Trésorier, comme suit :

**Budget « principal »** : 22 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » F. BOUVIER et 5 abstentions : S. PATOURET, E. ZEHNDER, M. GILLET-ACCART, J. HUCHARD et L. DERVISCEMALOGLU

**Budgets annexes (cinéma, camping, service de l’eau, service de l’assainissement, forêt et Espace Victor Hugo)** : 22 voix « POUR » et 6 abstentions : S. PATOURET, E. ZEHNDER, M. GILLET-ACCART, J. HUCHARD, L. DERVISCEMALOGLU et F. BOUVIER.

## **18. Affectation des résultats 2019**

*Monsieur GUYARD s'est absenté de la salle pour trois des délibérations.*

Le conseil municipal affecte les résultats de la seule section de fonctionnement des comptes administratifs de l'exercice 2019 selon les propositions faites.

### **Résultat du vote :**

**Affectation du résultat – budgets annexes camping et services de l'eau :** 23 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » F. BOUVIER et 5 abstentions : S. PATOURET, E. ZEHNDER, M. GILLET-ACCART, J. HUCHARD et L. DERVISCEMALOGLU

**Affectation du résultat – budgets annexes service de l'assainissement, forêt et Espace Victor Hugo :** 22 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » F. BOUVIER et 5 abstentions : S. PATOURET, E. ZEHNDER, M. GILLET-ACCART, J. HUCHARD et L. DERVISCEMALOGLU

## **19. Rapport annuel sur les cessions et acquisitions immobilières – exercice 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de sa communication du bilan des acquisitions et cessions immobilières, bilan qui par ailleurs est annexé au compte administratif de la collectivité.

## **20. Budget supplémentaire exercice 2020 – budget principal et budgets annexes**

Le conseil municipal approuve les budgets supplémentaires de l'exercice 2020 (budget principal et annexes) proposés par le Maire, comme suit :

**Résultat du vote :** 23 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » F. BOUVIER et 5 abstentions : S. PATOURET, E. ZEHNDER, M. GILLET-ACCART, J. HUCHARD et L. DERVISCEMALOGLU

## **21. Subventions aux établissements publics – exercice 2020 : versement d'acompte**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'un 3<sup>ème</sup> acompte sur subvention à l'EPA CCAS – **ESPACE SOLIDARITE FAMILLE** de 200 000,00 €, préalablement à l'attribution définitive de la subvention qui sera allouée au titre de l'exercice 2020.

## **22. Subventions versées aux associations – exercice 2020**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations patriotiques et diverses, au titre de l'exercice 2020.

## **23. Garantie des emprunts de « Mon Logis » - résidence séniors comprenant 49 logements locatifs avenue de la République**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde la garantie de la ville, à hauteur de 80 %, pour le remboursement de prêts souscrits par la SA d'HLM MON LOGIS auprès de la CDC, destinés à financer entre autre l'acquisition-amélioration de 18 logements PLS de la résidence séniors - Avenue de la République.

## **24. Convention d'entretien d'espaces verts pour le compte de Domanys - avenant**

*Madame PATOURET, membre du CA de Domanys, ne prend pas part au vote.*

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant à la convention d'entretien des espaces verts du quartier de « La Morlande » par la ville pour le compte de Domanys pour un coût annuel s'élevant à 16 800 €.

## **25. Renouvellement des contrats d'assurance – années 2021 à 2025 : lancement de la consultation et signature des marchés**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à lancer la consultation pour le renouvellement des contrats d'assurance pour la période 2021 à 2025 et l'autorise à signer les marchés au vu des conclusions figurant au procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande (ville d'Avallon et CCAVM).

## **26. Fête de l'Aïd El Kebir 2020**

Le conseil municipal approuve le principe de prise en charge financière par la ville du transport des animaux à l'abattoir pour l'organisation de la fête « Aïd el Kebir » 2020.

**Résultat du vote :** 28 voix « POUR » et 1 voix « CONTRE » : F. BOUVIER

## RESSOURCES HUMAINES

### **27. Indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués**

Le conseil municipal fixe les conditions d'attribution et modalités de versement des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.

**Résultat du vote :** 28 voix « POUR » et 1 abstention : F. BOUVIER

### **28. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux : piscine municipale**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des emplois communaux nécessaires à l'organisation et au bon fonctionnement de la piscine municipale, conformément aux propositions faites.

### **29. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux – Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira**

Le conseil municipal, à l'unanimité, modifie le tableau des emplois communaux portant sur l'ajustement des effectifs d'enseignants du conservatoire municipal.

### **30. Personnel communal - modification du tableau des emplois communaux : retrait de la délibération du 18/11/2019 suite à une observation du contrôle de légalité**

Le conseil municipal, à l'unanimité, suite à une observation du Préfet de l'Yonne dans le cadre du contrôle de légalité, retire la délibération n°132 du 18 novembre 2019 et modifie le tableau des emplois communaux au regard de la nécessité d'adapter les grades aux évolutions des activités des services municipaux et à leurs nouvelles missions.

### **31. Personnel communal – renouvellement de la mise à disposition d'un agent au profit du CCAS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la mise à disposition par la commune au profit du CCAS d'un adjoint administratif, actuellement affecté à l'accueil de l'espace Solidarité Famille.

### **32. Extension du bénéfice du RIFSEEP aux cadres d'emplois des techniciens territoriaux**

Le conseil municipal, à l'unanimité, complète sa délibération du 30 janvier 2020 portant sur l'extension du bénéfice du RIFSEEP aux cadres d'emplois des techniciens territoriaux.

## URBANISME – HABITAT ET RENOVATION URBAINE

### **33. Terrasses et marchés hebdomadaires - Exonération des redevances d'occupation pour la saison 2020**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exiger le paiement des redevances d'occupation du domaine public (droit de terrasse) et décide d'accorder la gratuité des droits de voirie d'occupation du domaine public sur les marchés hebdomadaires (période allant du 17.03. 2020 au 30.08.2020) et ce, du fait de la crise sanitaire.

### **34. Aménagement du réseau Basse Tension du poste DP « FOYER » - avenue de la République : constitution de servitudes**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement à demeure sur une parcelle communale, de 7 canalisations souterraines et la pose sur socle d'un ou plusieurs coffret(s), au profit d'ENEDIS dans le cadre de conventions de servitudes.

### **35. Extension du réseau gaz pour alimentation des constructions Mon Logis - Avenue de la République : constitution de servitudes**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement à demeure, sur une parcelle communale, d'une canalisation souterraine de gaz et d'une ou plusieurs conduites de renforcement, demandé par GRDF, autorise le Maire à fixer le montant de l'indemnité due et signer les conventions de servitudes inhérentes.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### **36. Traitement des boues de la commune de Châtel-Censoir à l'usine de dépollution d'Avallon – convention tripartite**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention pour le traitement des boues de la commune de Châtel-Censoir à l'usine de dépollution d'Avallon.

## ACTIONS ET ANIMATIONS CULTURELLES

### **37. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – nouveaux tarifs**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs du Conservatoire Municipal d'Avallon Jorge Ferreira applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 et reconduit les réductions et participations financières arrêtées précédemment.

### **38. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – modification du règlement intérieur**

Le conseil municipal, à l'unanimité, apporte les modifications nécessaires au règlement intérieur du conservatoire municipal de musique du fait de la création d'un orchestre symphonique (article 6 dudit règlement).

### **39. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – demandes de subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite les aides financières de l'Etat (DRAC Bourgogne Franche Comté) pour le fonctionnement du conservatoire d'Avallon ainsi que pour le développement d'actions artistiques et culturelles.

### **40. Musée de l'Avallonnais Jean DESPRES - demande de subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le concours financier de l'Etat - DRAC de Bourgogne-Franche-Comté pour les projets arrêtés pour le Musée (maintenance du logiciel de gestion des collections, réalisation d'un constat de l'état sanitaire et de conservation des œuvres du musée et réalisation d'une exposition temporaire).

### **41. Subventions versées aux associations à vocation culturelle – exercice 2020**

*Les élus membres de CA d'association ne prennent pas part au vote.*

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement ou dans le cadre de partenariats aux associations à vocation culturelle, au titre de l'exercice 2020.

### **42. Convention classes à horaires aménagés théâtre du collège Maurice Clavel**

*Madame ROMANOWSKI, principale du collège, ne prend pas part au vote.*

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction du partenariat proposé pour les classes à horaires aménagés théâtre (CHAT) ouvertes au collège Maurice Clavel, pour une durée de 3 ans, et arrête la participation financière pluriannuelle de la ville pour ce projet.

## SPORT ET MANIFESTATIONS

### **43. Piscine municipale – nouveaux tarifs – règlement intérieur et POSS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les nouveaux tarifs de la piscine municipale et les règles de fonctionnement de ce service (règlement intérieur et plan d'organisation de la surveillance et des secours).

### **44. Subventions versées aux associations à vocation festive – exercice 2020**

*Les élus membres de CA d'association ne prennent pas part au vote.*

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement et dans le cadre de partenariats aux associations à vocation festive, au titre de l'exercice 2020.

### **45. Subventions versées aux associations à vocation sportive – exercice 2020**

*Les élus membres de CA d'association ne prennent pas part au vote.*

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement, à titre exceptionnel et dans le cadre de partenariats aux associations à vocation sportive, au titre de l'exercice 2020.

**Résultat du vote : 28 voix « POUR » et 1 abstention : F. BOUVIER**

## QUESTIONS ET INFORMATIONS

### **46. Affaires et questions diverses**

#### **↳ Approbation de la Charte du Parc Naturel Régional du Morvan 2020-2035**

Le conseil municipal, considérant que le rôle d'un parc naturel régional est de promouvoir le développement économique et social de son territoire en préservant le patrimoine historique et naturel qui en sont les richesses et les atouts, approuve à l'unanimité la charte du PNRM présentée.

**La séance est levée à 0 h 10.**

---

Pour plus de détails, le registre des délibérations peut être consulté  
à la Direction Générale des Services de la Mairie.